



Mercredi 2 octobre 2019

## ÉLECTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : LES CANDIDATURES SONT OUVERTES !

Les jeunes Béglais qui souhaitent siéger au sein du Conseil Municipal des Jeunes ont jusqu'au 18 octobre pour présenter leur candidature. La campagne électorale se déroulera du 19 octobre au 17 novembre et les élections se tiendront du 18 au 22 novembre dans les écoles, collèges et en mairie.

Après un mandat de deux ans, l'heure est venue de renouveler les représentants des jeunes Béglais entre 9 et 14 ans qui siègent aux 4 commissions (sport, culture et fêtes, environnement, solidarité) du Conseil Municipal des Jeunes de la Ville de Bègles. Les élèves scolarisés dans les écoles et collèges de la commune et les Béglais scolarisés ailleurs, voteront dans les mêmes conditions que pour des élections officielles, pour élire leurs 35 conseillers.

Les jeunes Béglais qui souhaitent se présenter à l'élection ont jusqu'au 18 octobre pour déposer leur candidature en mairie ou auprès des directeurs d'établissements.

### UN VÉRITABLE EXERCICE DE CITOYENNETÉ

Cette élection est l'occasion pour tous – candidats, électeurs puis élus, de participer à un réel exercice de citoyenneté : campagne électorale ; bureau de vote avec isolement, urne et listes d'émargement et de dépouillement ; conduite de projets, participation à la vie de la commune, prises de décision durant le mandat.

**« Les élections du Conseil Municipal des Jeunes sont l'occasion pour les jeunes Béglais de s'initier pour la première fois à un exercice de démocratie. Nous observons que les jeunes élus gagnent petit à petit en assurance et en autonomie. »**

**Pascal Labadie, conseiller municipal délégué au CMJ**

En 29 ans, le CMJ a fait aboutir de nombreux projets (Urban Run Kids, rencontres intergénérationnelles, CMJ Party, Contest trottinettes, Fête du sport, etc.). Certains d'entre eux sont devenus récurrents (Concours des gastronomes en culottes courtes à la Fête de la Morue, jury des Objets Roulants Non Identifiés au Carnaval etc.).